

## TPG

**Commission:** Conseil de l'UE sur les risques et la Sécurité Civile

**Problématique:** "Quelles politiques de coordination de la sécurité civile européenne pour protéger les populations des catastrophes naturelles, industrielles et humaines ? "

**Auteur:** L'Italie

Tout d'abord, sur le plan politique, le gouvernement italien fonctionne selon un système parlementaire démocratique, avec une division des pouvoirs. Le Parlement est responsable de l'adoption des lois, du vote de budgets et de la supervision du gouvernement. Le gouvernement est dirigé par la Première ministre Giorgia Meloni et est responsable de l'exécution des lois et de la gestion des affaires publiques. Le président de la République Sergio Mattarella exerce des fonctions principalement cérémonielles, mais peut également nommer le Premier ministre, dissoudre le Parlement et a le pouvoir de ratification des lois.

Le but de cette commission est d'explorer les mesures et les initiatives dans le cadre de l'union européenne et de ses membres pour protéger les populations des dangers grandissants, qu'ils soient humains, industrielles ou naturelles. L'Italie, en tant que membre fondateur de l'Union européenne, joue un rôle significatif dans les affaires européennes et mondiales, et est donc très impliquée au niveau de la sécurité civile. Avec un monde en constant changement marqué par le réchauffement climatique, engendrant de nombreuses catastrophes naturelles, ainsi qu'une augmentation des risques de pandémies, de catastrophes industrielles et bien d'autres, il est donc crucial que les politiques de coordination soient adaptées afin de garantir la sécurité civile dans toute l'Europe et dans le monde.

L'Italie est notamment concernée par un grand nombre de ces problèmes, en effet La ville de Venise est particulièrement menacée par les risques de montée des eaux liés au changement climatique. Pour protéger ce lieu des période de pics de marée causant des inondations, la ville a lancé en 2003 le système MOSE (nom qui vient d'ailleurs de Moïse, l'Homme qui a séparé la mer en deux), qui est un système de défense formé d'une rangée de parois mobiles permettant d'isoler la lagune de Venise de la mer Adriatique durant les phénomènes de hautes marées. Le Projet MOSE est un grand pas en avant dans la protection de Venise, mais cela ne résoudra pas tout. Si à court terme, Venise devrait éviter les inondations trop graves, la Sérénissime est vouée à être ensevelie. En effet, selon les spécialistes du climat, en 2100, la ville pourrait disparaître, ce qui serait une perte majeure pour l'humanité. En vue de cette date échéante, il est crucial que les changements/innovations opèrent d'ici peu. D'autant plus que si la condition climatique n'évolue pas dans le positif, d'autres territoires risquent d'être concernés comme Londres ou la quasi-totalité des Pays-Bas qui pourraient aussi être englouties, ou encore en France, ou la côte de Calais à Dunkerque est menacée.

En ce qui concerne la sécurité civile et la protection contre les catastrophes, l'Italie a participé à plusieurs initiatives internationales et a soutenu divers traités et solutions dans le cadre de la coopération internationale. Comme par exemple la conférence de Sendai, L'Italie a été signataire de la Convention des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe, également connue sous le nom de Convention de Sendai qui vise à renforcer la résilience des pays face aux catastrophes naturelles et humaines. L'Italie a soutenu activement les objectifs de cette convention et a participé à des initiatives visant à sa mise en œuvre. L'Italie a également conclu des accords bilatéraux avec des pays voisins pour faciliter l'échange d'expertise et de ressources en cas de catastrophe, et fait par exemple partie de l'union pour la méditerranée qui compte en tout 43 membres et qui vise à promouvoir la coopération en matière de gestion des risques de catastrophe dans la région méditerranéenne.

Le 13 mars 2024, le Parlement a approuvé la loi sur l'intelligence artificielle (IA), qui favorise l'innovation. Chose que prône l'Italie depuis 2018 dans sa Stratégie nationale pour l'intelligence artificielle, car en effet l'essor des nouvelles technologies et de l'IA peut jouer un rôle crucial dans le domaine de la sécurité civile.

Pour rappel, L'intelligence artificielle (IA) est un processus d'imitation de l'intelligence humaine qui repose sur la création et l'application d'algorithmes exécutés dans un environnement informatique

dynamique. Son but est de reproduire des comportements typiquement humains comme l'apprentissage, la résolution de problèmes ou encore la prise de décision.

La prévention est une des étapes les plus importantes puisqu'elle permet de prévenir les catastrophes et donc de sauver énormément de vies, de matériel, d'argent,... En effet l'atout de l'IA est qu'elle permet d'analyser en temps réel énormément de données, qu'elles soient météorologiques, géologiques, ou environnementales ce qui permet de prévoir les tempêtes, les inondations, les séismes, les éruptions volcaniques, etc. Mais aussi pour détecter précocement les signes de catastrophes industrielles que ce soit des anomalies ou des défaillances. Elle pourrait également contribuer à améliorer les programmes de formation destinés aux équipes d'intervention qui existent déjà, en planifiant les itinéraires de secours les plus efficaces ainsi que la distribution des ressources aux endroits en ayant le plus besoin. De plus, comme l'IA permet l'analyse de données en temps réel, elle permet en cas d'urgence ou d'imprévu, d'adapter la stratégie.

En conclusion, l'Italie adopte une approche proactive en matière de sécurité civile, en mettant en place des mesures de prévention et en participant activement à des initiatives internationales. De plus, elle reconnaît le potentiel de l'intelligence artificielle pour renforcer ses capacités de prévention et d'intervention en cas de catastrophe, comme en témoignent la récente loi sur l'IA et la Stratégie nationale pour l'intelligence artificielle.